

est par suite plus caractéristique. C'est ainsi que les *ébénistes* portent à la face interne du pouce et de l'index droits des callosités produites par la pression du rabot à la main droite, à la partie externe et saillante de l'articulation des première et deuxième phalanges de l'index des callosités produites par la poignée de la varlope. Les brunisseuses, qui maintiennent fortement l'objet à polir entre le pouce et l'index gauches, tandis qu'elles tiennent à pleine main le brunissoire de la main droite, présentent un calus sur la face dorsale et le bord radial de l'index, à la tête du deuxième métacarpien, à l'extrémité de la face palmaire du pouce gauche, et à la main droite un calus qui occupe toute la face palmaire. D'autres durillons, à siège spécial, s'observent encore chez les ouvriers qui manient des ciseaux (*coupeurs, brossiers, coiffeurs*), chez les *écaillères, les graveurs, etc.*, etc.

Chez d'autres ouvriers, l'épiderme des mains, au lieu d'être épaissi uniformément ou en des points spéciaux, est aminci, ramolli ou détruit. Cet état est dû à un frottement continu, mais non dur et violent, ou à l'action d'un liquide chaud plus ou moins chargé de substances acides ou alcalines, de matières organiques; il s'observe notamment chez les *boyaudiers, les dévideuses de cotons de soie, les écosseuses de pois, les fileuses de lin, etc.* Un métier, peu commun il est vrai, celui de chercheur d'œufs de fourmis (pour la nourriture des faisans et perdreaux), détériore tout particulièrement les deux mains exposées au contact de l'acide formique: l'épiderme se dépouille par larges squames; le derme est d'un rouge vif avec gerçures et plaies suintantes, aussi bien à la face dorsale qu'à la face palmaire.

Les ouvriers qui taillent ou *piquent les meules* ont les mains tatouées, surtout à la face dorsale, de nombreux grains noirâtres constitués par les particules d'acier qui s'implantent dans le derme.

Chez les couturières et en général chez les ouvrières qui manient l'aiguille, la peau de l'extrémité de l'index gauche, principalement sur le bord externe, est rugueuse,

épaisse, noire, en raison des innombrables piqûres que supporte cette région.

La coloration de la main est caractéristique de certaines professions. Les *teinturiers* ont les deux mains parcheminées et teintes uniformément par une couleur qui résiste au lavage. Tous les ouvriers qui manient le charbon ou le fer ont les mains noires<sup>1</sup>. Les *forgerons* ont souvent, en outre, de nombreuses cicatrices aux mains, résultant de brûlures produites par des parcelles de fer incandescent. Mentionnons encore, à propos de la coloration des mains, la teinte jaune du pouce et de l'index chez les fumeurs de cigarettes.

Les mains sont souvent aussi imprégnées dans leurs plis, sous les ongles et à toute la surface, des poussières ou diverses substances, avec lesquels les ouvriers sont perpétuellement en contact, et qui peuvent d'ailleurs se retrouver parfois aussi à la figure, dans les cheveux, la barbe, les vêtements. Ces substances peuvent être extraites directement ou par le lavage, et caractérisées, soit par l'examen microscopique, soit par l'analyse chimique. Outre le fer, on peut reconnaître ainsi le cuivre, l'or, l'argent, le plomb, le mercure, l'amidon, la farine, le tripoli, la nacre, etc.

Les ongles gardent souvent les colorations artificielles mieux et plus longtemps que l'épiderme. Ils sont d'un rouge sombre chez les *tanneurs* et les *corroyeurs*, d'un brun noirâtre chez les *ébénistes*, d'un brun très noir chez les *écaleuses de noix*, etc. — Les ongles présentent aussi quelques déformations professionnelles. Ils sont usés, amincis, chez les vieilles *blanchisseuses*, chez les *boyaudiers* (à la main gauche). Le *bijoutier-graveur*, qui tient son burin fortement appuyé contre le pouce droit, a le

1. Il peut y avoir intérêt à démontrer que cette coloration est due au fer. Pour cela on coupe avec un scalpel des fragments d'épiderme qu'on laisse ensuite macérer dans l'eau distillée, aiguisée par de l'acide chlorhydrique pur; au bout d'un certain temps les parcelles de fer incrustées dans l'épiderme se détachent, et le liquide traité par le ferro-cyanure de potassium donne une coloration bleue.

bord radial de l'angle de ce pouce usé. Il en est de même chez les *écosseuses de pois*. Les *dentelières* se coupent l'ongle de l'index droit très court, et le laissent au contraire très long à l'index gauche.

Enfin la main peut être déformée par suite de la distension de certains ligaments, de la rétraction de l'aponévrose, des altérations des tendons ou de leurs gaines. Les *blanchisseuses*, qui pendant de longues années ont serré le manche de leur battoir, ne peuvent plus étendre complètement les doigts de la main droite : il en est de même chez les *cloutiers*. Les *repasseuses*, qui constamment pressent avec les doigts sur les robes et sur les chemises pour y dessiner les plis, ont une distension très grande des ligaments palmaires et métacarpophalangiens des quatre derniers doigts... Les *bijoutiers* ont la dernière phalange du pouce gauche extrêmement renversée en dehors, par suite de la pression constante de l'instrument nommé *drille*.

L'empreinte professionnelle se marque souvent aussi ailleurs qu'aux mains.

L'épaississement de l'épiderme, les durillons s'observent aux genoux chez les *bitumiers*, les *parqueteurs*, les *couvreurs*, etc., à la face antérieure de la cuisse gauche chez les *cordonniers*, au sternum chez les *charrons*, les *brassiers*, les *cordonniers*, aux coudes chez les *bijoutiers*, etc.

Sur les points soumis à une pression constante ou fréquemment répétée, il se développe une bourse séreuse : au devant des rotules chez les ouvriers qui travaillent à genoux ; — à la malléole externe, à la tête du péroné et à la tête du cinquième métatarsien chez les *tailleurs*, etc.

Les poils sont usés et réduits à leur partie intra-dermique sur les points où la peau est frottée ou comprimée continuellement : à la face externe des jambes chez le *tailleur*, à la face interne des jambes chez les *cavaliers*, à la cuisse gauche chez le *cordonnier*, etc.

Les os ou les articulations peuvent être déformés. Le sternum est déprimé chez les *cordonniers*, les *charrons*.

La colonne vertébrale reste courbée chez les ouvriers qui travaillent toujours le corps incliné, par exemple chez les *vignerons*. Les *cavaliers* ont une démarche particulière, due à la déformation des membres inférieurs ; les cuisses et les jambes forment une convexité externe : les articulations fémorotibiales présentent un commencement de luxation en dehors.

Enfin il faut encore mentionner les signes qui résultent d'une irritation spéciale de la peau, ou d'une intoxication professionnelle. Signalons les ulcérations des mains, de la face et des organes génitaux chez les ouvriers qui manient le vert de Schweinfurt, les furoncles fistuleux des *tanneurs*, l'eczéma aigu des mains chez les *blanchisseuses de tissus*, chez les ouvriers qui travaillent le sulfate de quinine, etc. ; le liseré bleu des gencives chez les ouvriers qui manient le plomb, ainsi que tous les symptômes de l'empoisonnement chronique par le plomb, le mercure et le phosphore.

Les signes qui viennent d'être énumérés ne sont pas tous pathognomoniques ; il en est qui ne sont pas constants, il en est d'autres dont l'interprétation peut rester douteuse. Mais il faut remarquer que souvent plusieurs de ces signes sont réunis chez un même individu, et cette association leur confère une signification beaucoup plus précise. Nous ne pouvons, dans ce volume où la place nous est mesurée, donner la liste complète de toutes les professions qui laissent sur le corps des empreintes plus ou moins spéciales. Nous devons nous borner à en indiquer quelques-unes choisies parmi les plus répandues ou les mieux caractérisées, renvoyant pour une étude plus détaillée au mémoire de Tardieu<sup>1</sup>, et surtout à celui beaucoup plus complet de Vernois<sup>2</sup>, auquel nous avons emprunté presque tout ce paragraphe.

1. Tardieu, Modifications physiques que déterminent certaines professions sur diverses parties du corps (*Annales d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1<sup>re</sup> série, 1849, t. XLII).

2. Vernois, De la main des ouvriers et des artisans (*Même recueil*, 2<sup>e</sup> série, 1822, t. XVII avec planches et tirage à part, J.-B. Baillière).

Les blanchisseurs de tissus blanchissent les tissus de laine au moyen de la vapeur et du soufre, en étendant les pièces d'étoffe qui se déroulent entre deux cylindres. L'épiderme des mains, et surtout celui des pouces et des index, est blanchi, soulevé par places et ramolli.

*Blanchisseuses.* — Celles qui travaillent au gros linge, tenant constamment le battoir, les mains dans la lessive, ont une rétraction des tendons ou de l'aponévrose palmaire qui empêche l'extension complète de la main droite. Gerçures au dos des mains et dans l'intervalle des doigts, plus rarement dans la paume, ongles en général usés et peu développés; peau rouge et lisse des avant-bras.

Les blanchisseuses à la rivière, qui travaillent à genoux, ont les mêmes signes aux mains, mais moins développés, et en outre des bosses séreuses prérotuliennes.

*Brunisseuses.* — Callosités de moyenne intensité à la face interne de la main droite, dans tous les points devenus saillants pendant la flexion totale, avec apparence noirâtre de ces parties; état sain, lisse et blanc des points placés entre les plis, pendant l'extension de la main; à la main gauche, la peau qui recouvre la face dorsale et le bord radial de l'index, et surtout la tête du 2<sup>e</sup> métacarpien, est très dure et très calleuse; il en est de même de l'extrémité de la face palmaire du pouce.

Causes. — Pression constante, mais modérée du brunissoir qui est saisi par toute la main droite. A gauche, callosités dues à la contention énergique de l'objet à brunir.

*Cordonniers.* — Sur la face externe de l'index gauche, très nombreux, sillons noirâtres, et durillon à l'union des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phalanges. Bord cubital du pli central de la main, des deux côtés, dur, épaissi et quelquefois, gercé. Dernière phalange des pouces un peu déjetée en arrière avec aplatissement de la pulpe. Peau des doigts et ongles enduits d'une matière noire et poisseuse. — Enfoncement des cartilages et de la dernière pièce du sternum; atrophie ou absence presque constante de l'appendice xyphoïde. Rejet en arrière et en dehors des dernières côtes. Voussure de la colonne vertébrale. — A la face antérieure et moyenne de la cuisse gauche, callosité assez large, dépourvue de poils.

Causes. — Passage répété des fils chargés de poix. Effet de la traction des fils pour serrer la couture. Dépôt de poussières chargées de poix. Pression de la chaussure en main sur le sternum. Pression du cuissard sur la peau de la cuisse.

*Corroyeurs.* — Callosités marquées à la face palmaire des deux mains; durillon sur tous les points saillants pendant la flexion complète. Irritations souvent très vives de la peau des doigts, déterminant souvent ce que les ouvriers appellent le pigeon ou le pigeonneau. Développement considérable des muscles de l'un

seulement des avant-bras (dr. ou gauche). Callosité au bord cubital de cet avant-bras. Souvent bourse séreuse au coude. Coloration brun rouge des mains et avant-bras, et d'une partie du corps et des vêtements. Odeur spéciale du tan. Parfois déviation de la colonne vertébrale, et saillie des côtes du côté opposé à l'avant-bras hypertrophié.

Causes. — Usage de l'étire ou couteau à manche double dans les ateliers de planage des peaux; coudrage des peaux dans le jus de tan; action de la roulette ou de la marguerite servie par un avant-bras, pour l'assouplissement des cuirs; pression de cet instrument sur l'avant-bras et du coude sur le cuir. Flexion forcée de la colonne vertébrale pendant ce travail. Action de l'acide tannique et de la chaux sur la peau.

*Ébénistes.* — Main droite: écartement marqué du pouce et de l'index avec callosités à la face interne de ces deux doigts, spécialement sur le pouce, à la jonction de la 1<sup>re</sup> avec la 2<sup>e</sup> phalange, celle-ci étant déjetée en dehors. Les autres doigts sont déviés vers le bord interne de la main. Ces déformations sont produites par le rabot ou la varlope, qui occasionne aussi, entre les éminences thénar ou hypothénar, une plaque calleuse. La main gauche, qui tourne les longues vis des châssis, porte trois rangées de petits durillons à la face palmaire: premières phalanges, éminences de la racine des doigts et intérieur de la paume. — Mains colorées par les vernis en rouge acajou, noir, bleu foncé ou jaune, etc. — Odeur de vernis.

Les parqueteurs, les bitumiers, les couvreurs et les ouvriers qui travaillent à genou, ont une bourse séreuse prérotulienne; à ce niveau l'épiderme est très épaissi, et la peau est flasque, relâchée, au point de former, chez les vieux ouvriers, un large repli pendant la station debout.

Les tailleurs d'habits ont à chaque malléole externe une bourse séreuse, qui forme une tumeur molle, ordinairement rougeâtre, qui atteint parfois le volume d'une noix. Des bourses séreuses plus petites s'observent habituellement aussi sur le bord externe du pied, au niveau du 5<sup>e</sup> métatarsien et du 5<sup>e</sup> orteil, et aussi à la tête du péroné. — Le thorax est souvent déprimé à sa partie antérieure et inférieure.

Les serruriers ont à la main droite les durillons des ouvriers à marteau. La main gauche, qui tient fortement l'objet à travailler, présente un fort calus entre le pouce et l'index, principalement au niveau du pli que forme la peau à la réunion de ces deux doigts. — L'épiderme des mains est imprégné de particules de fer, reconnaissables à l'analyse chimique (Voir la note de la page 535).

Les vitriers-peintres, à force de pétrir et d'appliquer le mastic, ont le pouce droit aplati en forme de spatule, très large au niveau

de l'articulation des deux phalanges, effilée à son extrémité. Le médium droit est déjetée dans sa moitié inférieure, vers l'annulaire, par la pression de la brosse.

§ VIII. — Identification d'un cadavre qui a été dépecé.

Il arrive quelquefois qu'un meurtrier découpe en morceaux le cadavre de l'individu qu'il a tué, pour s'en débarrasser plus facilement.

Les moyens à l'aide desquels on peut retrouver l'identité de la victime dans ces cas sont les mêmes que ceux indiqués précédemment. Mais il y a ici quelques particularités à signaler à d'autres points de vue. La façon dont le dépeçage a été pratiqué peut donner quelques indications sur l'identité du criminel. Un étudiant en médecine (affaire Lebiez), un garçon d'amphithéâtre (affaire Avinain) pratiquent de véritables désarticulations anatomiques. Un garçon boucher (affaire Prevost), une cuisinière (affaires d'infanticide) dépecent le cadavre suivant les procédés qu'ils emploient dans leur métier. On peut reconnaître que tel instrument a été employé plutôt que tel autre, par exemple grâce aux traits plus ou moins fins que la scie a laissés sur les os, etc.

On demande aussi quelquefois s'il s'écoule ou non pendant cette opération assez de sang pour produire les taches que l'on a trouvées soit dans une chambre, soit sur les vêtements de l'inculpé. Cette quantité de sang varie beaucoup suivant les sujets, le genre de mort ; elle est plus grande quand le dépeçage a été fait immédiatement que lorsqu'on attend plusieurs heures ou plus longtemps ; dans ce dernier cas, une partie du sang s'est coagulée, une autre partie s'est incorporée aux tissus. En règle générale, il est rare que le volume total du sang qui s'écoule dépasse un litre. Ce sang peut former des plaques desséchées, mais non pas de véritables caillots renfermant un réseau de fibrine.

Nous avons vu déjà que des fragments détachés d'un cadavre résistent bien plus longtemps à la putréfaction que s'ils étaient restés attachés au corps.

§ IX. — Identification des criminels récidivistes.  
Anthropométrie.

Les individus qui ont déjà subi une ou plusieurs condamnations et qui sont arrêtés pour un nouveau crime ou délit s'efforcent souvent de cacher leur identité en donnant un faux nom, afin d'échapper aux conséquences pénales qu'entraîne l'état de récidive.

Il était jusqu'en ces derniers temps fort difficile de démasquer cette imposture. M. Alphonse Bertillon a indiqué le moyen de dresser avec une grande précision le signalement d'un individu et de retrouver ensuite ce signalement, sûrement et rapidement, parmi une foule d'autres. Pour cela, il mesure chez chaque individu les longueurs de certains os déterminés, longueurs qui sont immuables à partir de l'âge adulte. La combinaison de ces diverses longueurs, dont chacune varie isolément pour les divers sujets, suffit à caractériser un individu parmi un très grand nombre d'autres (il y a actuellement près de 200,000 fiches accumulées à la préfecture de police) ou tout au moins à le classer dans un très petit groupe d'individus entre lesquels se circonscrit le problème de l'identification. Interviennent alors d'une part la photographie, d'autre part et surtout les signes particuliers. Il n'est pour ainsi dire pas un seul individu qui ne présente un ou plusieurs de ces signes : grains de beauté, cicatrices de plaies, de coupures, de furoncles, etc., dont le siège exactement relevé vient apporter un complément au signalement, sans parler des tatouages assez fréquents chez les délinquants. Enfin, les empreintes des quatre premiers doigts de la main droite, dont la valeur sera indiquée plus loin, achèvent complètement l'identification.

Les figures 42 et 43 reproduisent le recto et le verso d'une fiche anthropométrique établie par le service de l'identité judiciaire à Paris. Les onze mensurations qui se trouvent sur cette fiche sont prises dans l'ordre indiqué qui n'est pas celui de leur importance. La taille totale et la longueur du buste constituent des indications assez peu pré-

cises, en raison de quelques variations qu'apporte l'âge et de la supercherie possible en de certaines limites<sup>1</sup>. Au contraire, le diamètre antéro-postérieur de la tête est invariable à partir de l'âge adulte ; il peut être mesuré à 1 millimètre près, à l'aide d'un compas d'épaisseur dont une des pointes est placée dans la concavité de la racine

taille 1- 172	tête long 19.0 larg 12.5 bi-zyg 14.0 oreille dr. 5.8	piéd g. 26.8	n° de cl. 1-2 auc. osme totale pér. bleu enfoncé part. très légères	Age de 27 ans
voute		médus g. 11.5		né le 14 juillet 1868
enverg. 1- 67		auric. g. 8.7		à Paris
hante 0- 13.4		coudée g. 43.2		à Paris 45
				Age app. égal

(Réduction photographique 1/3)



cheveux	nu	chât. moyen	Barbe	nu	chât. sous le nez
part.			part.		
Fig.			Sang.		
part.					
Dresse à Paris, le 23. 12. 189 C.					
par M. Jajen					
vérifié le			par		



Fig. 42.

du nez, et l'autre à la partie la plus saillante de l'occiput. Il en est de même des diamètres bipariétal et bitygomatique. Les doigts médus et auriculaire gauches sont mesu-

1. Le mot « voute » qu'on lit à la deuxième ligne de la fiche indique si la taille est voutée et dans quelle proportion.

rés étant placés d'équerre par rapport au dos de la main, et après avoir rogné la portion de l'angle qui dépasse la pulpe du doigt. La coudée gauche est mesurée de la saillie de l'olécrâne à l'extrémité du médus, le coude étant placé à angle aigu ; la longueur maxima du pied gauche, le sujet étant déchaussé et ne reposant sur le sol que par ce

N° 240.301

Se disant: Dubois, Emile Louis  
 Nom et prénoms: dit Raoul  
 Surnoms et pseudonymes: dit Raoul  
 Né le 14 juillet 1868 à Paris Arr: 4<sup>e</sup> dép. Seine  
 Fils de Jean Jajen et de Suzette Lafont  
 Profession: sans profession dernière résidence: 25, rue des Anglais  
 Papiers d'identité: Siret militaire  
 Relations: \_\_\_\_\_  
 Services militaires: 5 ans au 28<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Dragons à Vincennes  
 Condamnations antérieures, leur nombre: jamais arrêté  
 Cause et lieu de la dernière des détentions antérieures: \_\_\_\_\_  
 Détention actuelle, spécification du délit: Plouppation de fonctions

III. - Notes relatives aux mensurations. - Marques particulières et cicatrices.

NOTES	III. Cicatrice ronde de 1 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> à 1 <sup>er</sup> / <sub>4</sub> au-dessus le milieu du sourcil gauche.
I. Cicatrice rectiligne de 2 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> horizontale à 6 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> sous l'articulation du coude gauche face antérieure.	Cicatrice rectangulaire de 1 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> sous 0 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> légèrement oblique interne à 2 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> au-dessus le 1/2 interne du sourcil gauche
	IV.
II. Narus à 3 <sup>er</sup> / <sub>16</sub> dessus le poignet droit, face postérieure.	V.
	VI.

Fig. 43.

pied. L'envergure est la longueur maxima des membres supérieurs étendus horizontalement en croix. — La couleur de l'œil gauche est indiquée d'après une classification établie par l'auteur.

Une fois ce signalement obtenu, si l'on est en présence d'un individu qui a déjà été condamné sous un autre nom,

